

Journées Jobs d'été : un dispositif au service des jeunes et des territoires ?

L'INJEP a réalisé pour le ministère chargé de la Jeunesse une étude des journées Jobs d'été, opération nationale déclinée localement qui permet à des milliers de jeunes d'accéder à des offres d'emplois saisonniers en France comme à l'étranger. Animé par le réseau information jeunesse, le dispositif privilégie l'information généraliste ainsi qu'une pédagogie de l'accompagnement. Son succès dépend largement de la qualité des partenariats locaux.

*Cette synthèse a été réalisée à partir de l'étude de **Corinne Nativel**, chercheuse associée à l'INJEP, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, et coordonnée par **Angélica Trindade-Chadeau**, chargée d'études et de recherche au sein de l'institut.*

Apprécées par les jeunes et les employeurs, les journées Jobs d'été se multiplient à travers le territoire et marquent un temps fort du réseau information jeunesse (IJ - v. encadré 1 «Le réseau information jeunesse et les journées Jobs d'été» p. 2). Réalisée à la demande de la direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, cette étude, conduite à partir d'une enquête en ligne et d'observations qualitatives de terrain (v. encadré 2 «Méthode») permet de mesurer les caractéristiques de ce dispositif national et ses déclinaisons locales.

En pratique, sur le terrain, le succès du dispositif repose sur la qualité des partenariats entre les acteurs, ce qui n'est possible que dans les territoires où le réseau IJ est reconnu dans sa fonction charnière et spécifique en matière d'accompagnement des jeunes et où les élus municipaux portent une politique de jeunesse volontariste. À côté de ces variations locales, des constantes propres à l'ensemble des structures sont observées. Elles concernent les attentes des jeunes et la motivation des employeurs. Les premiers y voient l'opportunité d'une mise en relation directe avec les entreprises, les seconds la possibilité de sélectionner rapidement et massivement les profils, de planifier l'emploi étudiant et d'engager une politique de recrutement de proximité.

Enfin, l'approche du réseau IJ, qui privilégie l'information généraliste et transversale¹ ainsi qu'une pédagogie de l'accompagnement, constitue la principale originalité de ces journées dans le paysage des politiques publiques de proximité.

Les variations territoriales

Les résultats du questionnaire montrent que l'opération Jobs d'été est «rodée» dans le réseau puisque 58,9% des structures la mettent en œuvre depuis plus de cinq ans tandis qu'un tiers estiment qu'il s'agit d'une opération phare et que deux tiers sont satisfaites des ressources dont elles disposent pour l'organiser. Les points information jeunesse (PIJ) et les bureaux information jeunesse (BIJ) ont donc accumulé une expérience considérable. À l'origine, les structures adoptent un modèle «standard» consistant à mettre les jeunes en contact avec des annonces de jobs centralisées et affichées lors de la journée ou du forum consacré à l'opération. Néanmoins, ce modèle n'est pas figé et l'intérêt de la «territorialisation» réside dans les possibilités de le faire évoluer en fonction des conditions locales du marché du travail, des partenaires institutionnels et associatifs ainsi que de la capacité d'initiative des informateurs jeunesse.

Pour les jeunes, «c'est l'opportunité d'une mise en relation directe avec les entreprises», pour les employeurs «la possibilité (...) d'engager une politique de recrutement de proximité»

REPÈRES

Le réseau information jeunesse et les journées « Jobs d'été »

Les journées «Jobs d'été» ont été créées en 1993 par le centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) et l'ANPE. Aujourd'hui elles sont organisées au niveau national à Paris par le CIDJ en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et Pôle emploi. Le réseau information jeunesse est un réseau national né en 1969, avec la création du CIDJ à Paris, qui répond à un label défini par l'État. Il s'appuie au niveau régional sur 27 associations, dites centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ) et, au niveau local sur 262 bureaux information jeunesse (BIJ) et 1 303 points d'information jeunesse (PIJ), relevant majoritairement des collectivités territoriales. L'État soutient les CRIJ au titre, notamment, de l'animation du réseau BIJ/PIJ. La charte de 1991 précise que l'information est une «composante fondamentale de l'autonomie, de la responsabilité, de l'engagement social et de la participation citoyenne».

Si Pôle emploi est généralement présent lors de la journée, le niveau d'implication de ses agents dans l'organisation de la manifestation est très variable, parfois faible. Les difficultés à mobiliser ce partenaire sont sans doute à l'origine de démarchages directs des entreprises par les PIJ soucieux, comme à Lisieux, de ne pas décevoir les attentes des jeunes. Dans d'autres cas, lorsque l'offre de jobs est très basse, les structures renforcent le volet «employabilité» avec davantage d'actions de préparation à l'entretien, de relooking, voire d'accompagnement (au sens littéral du terme) des jeunes à une journée de plus grande ampleur en dehors de leur territoire de proximité, modèle choisi par les PIJ situés à Caen et en Seine-Saint-Denis.

Face à la raréfaction de l'offre, d'autres structures IJ s'orientent vers des formules alternatives. Ainsi le PIJ d'Avranches met l'accent sur la dimension «loisirs et vacances» en introduisant un volet famille reposant sur un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales. Le BIJ de Saint-Lô joue la carte du pragmatisme en proposant une ouverture sur le bénévolat et les chantiers internationaux. Ces approches correspondent à des interprétations diverses de l'encadrement des jeunes pendant la période estivale. Cependant, la question qui reste posée concerne l'impact de la crise économique sur le marché du travail et les effets de déplacements induits. En effet, depuis quelques années, les organisateurs constatent l'apparition de nouveaux publics, incluant de jeunes adultes en recherche d'emploi. Cette évolution interroge très fortement la vocation du

dispositif et la nécessité de le repenser. À cet égard, le modèle sans doute le plus prometteur est celui que l'on pourrait qualifier d'«intégré», les «boulots d'été» devenant un élément d'une opération élargie de sensibilisation aux métiers et aux secteurs qui recrutent, de construction d'un parcours professionnel en somme. Le BIJ de Saint-Ouen est représentatif de cette approche. En effet, l'opération Explora jeunes, dont la deuxième édition s'est tenue en avril 2011, est de plus vaste envergure qu'un forum Jobs d'été classique. La manifestation intègre le dispositif dans une démarche favorisant la découverte des métiers en engageant à la fois les jeunes et les employeurs dans des ateliers-débats, et surtout des visites d'observations d'entreprises. Le succès du modèle intégré repose sur une conjonction de facteurs vertueux : des partenariats avec les établissements scolaires et la mission locale,

ainsi qu'un soutien municipal des services de jeunesse et de développement économique qui permet de mobiliser un vivier considérable d'employeurs proposant une vaste panoplie d'annonces (CDI, CDD et jobs d'été - v. encadré 3 «Le partenariat et l'implication des élus : gages de réussite» p. 4).

Le succès des journées : éléments d'explication

Au-delà des modèles décrits ci-dessus, une journée réussie est avant tout une journée qui permet de créer du lien entre jeunes et employeurs, et de susciter des partenariats durables entre les divers acteurs de la collectivité. Le choix du calendrier et du lieu pour la manifestation a incontestablement une incidence sur la perception, la présence et la mise en relation des jeunes avec les employeurs. Il s'agit non seulement d'éviter les chevauchements pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de participer à plusieurs journées, mais aussi d'effectuer des arbitrages entre semaine et week-end : les journées se tenant en semaine attirent plus souvent des mineurs pour lesquels l'offre est restreinte tandis que le week-end permet de poursuivre le ciblage sur les étudiants et les jeunes âgés de plus de 18 ans. En revanche, il est parfois difficile de mobiliser partenaires de la fonction publique et employeurs le week-end.

En ce qui concerne le contenu des journées, là encore le choix de l'approche n'est pas anodin, les jeunes étant très sensibles à la présence d'éventuels employeurs et à la mise à disposition d'offres d'emploi. Les journées axées sur la préparation de la recherche

d'emploi touchent un public moins important que celles où l'accent est mis sur le contact direct avec les entreprises. Le format «préparation» semble toucher davantage les jeunes sensibilisés ou fréquentant déjà la structure organisatrice ou du quartier, tandis que le format «face-à-face» touche un public plus large, originaire de l'ensemble du territoire, parfois même des communes voisines.

Le partenariat

Les liens tissés en amont, plusieurs mois avant la tenue de la manifestation, constituent l'une des principales garanties d'une bonne répartition des rôles, respectueuse des champs de compétences de chacun : les élus, les différents services de la ville, la mission locale et les entreprises. Cet aspect renvoie à la «maturité» acquise par les journées Jobs d'été en tant qu'expérience mobilisatrice pour plusieurs acteurs locaux, au service des publics jeunes. Cette maturité est visible notamment le jour J, sur place : présence, occupation de l'espace, rencontre avec les jeunes... Dans certains cas, l'élu se contente de passer à la fin de la journée pour recenser le nombre de jeunes présents, tandis que dans d'autres, il donne les orientations et sensibilise son réseau. De même, le degré d'implication de la mission locale diffère selon qu'elle tient une permanence ou qu'elle participe à la préparation de la journée. Quant à l'investissement du service communal de développement économique, il apparaît comme fondamental pour mobiliser les entreprises. Or, lorsque ce partenariat n'a pas pu voir le jour, il est bien plus difficile de convaincre les entreprises de prendre part à l'initiative. La coopération entre le BIJ et le service de développement économique de Tremblay est à ce titre exemplaire.

Les constantes

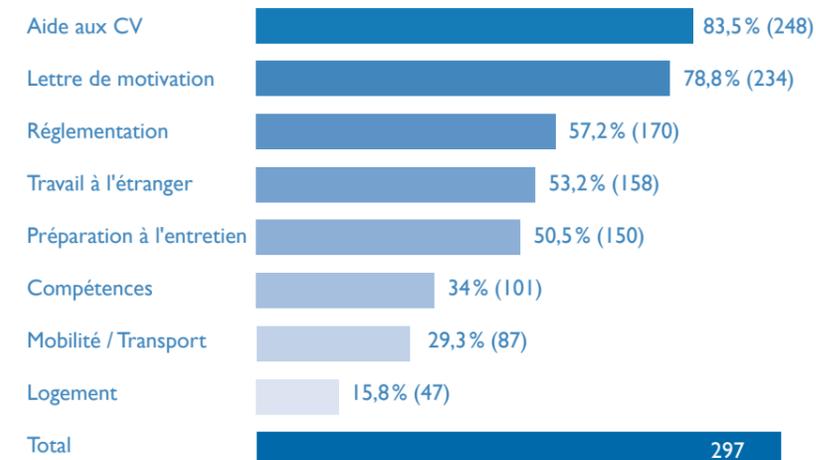
Temporalités et attentes des jeunes

Les jeunes rencontrés lors de journées Jobs d'été ont une même vision du temps, se résumant à l'horizon immédiat. S'ils consentent à la recherche d'emploi, la raison qui les motive est avant tout la possibilité de bénéficier d'une recherche simplifiée, grâce à la présélection d'offres réalisée par les organisateurs, puis d'une mise en contact avec

REPÈRES

Les types d'informations dispensées lors des journées Jobs d'été

(La somme des pourcentages est supérieure à cent du fait des réponses multiples.)



Source : traitement du questionnaire en ligne INJEP / 1 500 structures interrogées, 297 réponses.

les employeurs. Pour une très vaste majorité, il s'agit de la toute première recherche d'emploi, et si certains sont accompagnés par leurs parents, beaucoup évoquent l'occasion de ne pas être isolés dans leur recherche.

La motivation des employeurs

Interrogés sur l'intérêt pour eux de participer à des journées Jobs d'été, les employeurs mettent en avant trois raisons : une sélection de profils et de C.V. massive et concentrée, le recrutement de proximité et le repérage de candidats susceptibles de prolonger le job d'été avec un job étudiant.

Approche IJ

L'approche, pour ne pas dire la philosophie, des structures IJ tient une place importante dans l'organisation des journées Jobs d'été. Dans ce contexte, il est important de souligner la revendication d'une information généraliste et transversale, ouverte à tous et anonyme. Une autre caractéristique attire aussi l'attention : le refus d'une journée «appât», lors de laquelle on mettrait uniquement des offres et quelques entreprises pour faire venir le jeune. Par la préparation en amont, l'approche IJ essaie d'amener le jeune à

réfléchir sur le sens de sa démarche, et de se poser un certain nombre de questions avant même de se lancer dans la rencontre ou la réponse à une offre. D'où la préparation de journées originales, soit en mélangeant différents supports (simulation d'entretiens, ateliers relooking, ateliers C.V./lettre de motivation), soit en s'appuyant sur un seul support pédagogique comme, par exemple le théâtre, à l'instar des journées organisées par Les Lilas, Pantin et Romainville.

Difficultés et obstacles

Ils concernent la mobilisation des jeunes et celle du tissu économique. Une grande partie des structures évoque la difficulté à faire venir le public cible à cette journée, notamment quand la manifestation ne dure que vingt-quatre heures. Pour expliquer l'intérêt limité, les arguments les plus courants sont : l'habitude des démarches virtuelles, le choix du jour (la plupart des jeunes étudient encore), la capacité des jeunes à s'organiser (certains ne se rappellent l'événement qu'une fois la date passée). Le jeune, de son côté, rappelle souvent sans ambiguïté : «Je viens pour les offres.»

MÉTHODE

Comprendre les variations locales d'un dispositif national

L'étude Jobs d'été a été conduite en Basse-Normandie et en Région Île-de-France, à partir d'une trentaine d'entretiens approfondis auprès d'un échantillon de onze structures ainsi que d'observations in situ de plusieurs journées. À ceci s'ajoute un volet quantitatif basé sur un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des structures au niveau national, soit 1 500 structures. Ont été traitées 297 réponses. Objectif : interroger le lien entre l'opération nationale et les événements organisés localement par le réseau information jeunesse ; comprendre les variations locales et questionner l'impact de l'événement pour les différents partenaires pour penser la place de Jobs d'été dans la problématique plus globale de l'emploi des jeunes.

Au-delà de l'organisation des journées

L'opération Jobs d'été fournit une nette illustration de la plus-value qu'apporte le réseau IJ dans l'accompagnement social et professionnel des jeunes. La multiplication d'innovations au niveau local reflète la capacité des structures à adapter un dispositif national aux réalités socio-économiques de leur territoire, en mobilisant une variété de ressources et de partenaires. À l'issue de cette enquête, il demeure impossible de mesurer l'impact des opérations locales sur l'obtention de petits boulots et sur le devenir professionnel des jeunes à plus long terme. Les entretiens effectués avec des employeurs ayant pris part à l'opération indiquent qu'ils ont en effet recruté des jeunes et que les jobs d'été se sont parfois transformés en CDD, voire en CDI. En l'absence de suivi des personnes, ces informations conservent toutefois un caractère anecdotique. Les résultats du questionnaire montrent que 67,1% des structures estiment qu'un suivi serait nécessaire mais que celui-ci serait, pour 73% d'entre elles, compliqué à réaliser. En effet, une obligation de suivi et de contrôle serait en contradiction avec l'approche IJ décrite précédemment³. Une évaluation *ex post* serait

Le partenariat et l'implication des élus : gages de réussite

F., une commune d'environ 16 000 habitants située dans l'Orne², a fait évoluer son opération vers une découverte des métiers. L'organisation du forum repose sur une forte collaboration entre le responsable du point information jeunesse et une chargée de projet de la mission locale. Les deux agents ont formé un binôme professionnel dynamique et solide, chacun apportant des compétences issues de cultures différentes, du secteur de l'animation d'un côté et d'une

culture plus gestionnaire de l'autre. À ces postures et pratiques professionnelles complémentaires et de réseaux. Dans le passé, le forum rassemblait environ 30 partenaires et attirait en moyenne 300 jeunes. Dorénavant, une centaine de partenaires sont mobilisés pour un public de 800 jeunes. Cette collaboration bénéficie du soutien et de l'engagement du président de la mission locale. Celui-ci est engagé à plus d'un titre puisqu'il est également maire de la ville et président de la communauté d'agglomération du pays. Le volontarisme des élus est incontestablement la condition des pratiques les plus réussies.

envisageable dans le prolongement de cette étude (sur quelques territoires pilotes où des jeunes consentiraient à être recontactés à l'issue des journées). En tout état de cause, les expériences faites au niveau local montrent que ce qui prime c'est la capacité de l'IJ à jouer un rôle pivot et créatif dans l'accompagnement. Ceci n'est possible que dans les territoires où s'exprime une véritable politique

municipale de jeunesse portée par la volonté des élus.

1. L'un des principaux atouts des journées Jobs d'été organisées dans toute la France a trait à la spécificité même du réseau IJ, à savoir un service de proximité proposant une information générale et transversale sur tous les sujets pouvant intéresser les jeunes (santé, logement, études, emploi, loisirs...), sur le principe de l'anonymat.
2. Pour des raisons de confidentialité, le nom de la ville ne sera pas dévoilé.
3. Selon la nature de la demande du jeune, il est possible pour le réseau IJ, avec l'accord du demandeur, de lever le principe d'anonymat.

L'étude est disponible sur le site www.injep.fr, rubrique « Études et Recherche ».

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

Berthet Thierry, Dechezelles Stéphanie, Gouin Rodolphe, SimonVéronique, janvier-mars 2010, « La place des dynamiques territoriales dans la régulation de l'orientation scolaire », *Formation emploi*, n° 109.

Jeunesse ouvrière chrétienne, juin 2011, *Baromètre JOC sur les conditions de vie et de travail des jeunes en job d'été*, Courbevoie.

« Jobs d'été : la fin du monopole étudiant », 12 juillet 2010, publié par Mediaetudiant.fr, dans la rubrique « Vie étudiante » : www.mediaetudiant.fr/vie-etudiante/jobs-dete-la-fin-du-monopole-etudiant-1601.php

Papinot Christian, Vultur Mircea, 2010, *Les jeunes au travail. Regards croisés France-Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Regards sur la jeunesse du monde ».

Vial Dominique, décembre 2010, « Acteurs et territoires : quelles coordinations ? Des initiatives dans le champ emploi-formation », *Éducation permanente*, n° 185, pp. 75-87.

Vultur Mircea, Mercure Daniel, 2011, *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Sociologie contemporaine ».

Jeunesses : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique publications)



BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95, av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

5 numéros : 20 euros 10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INJEP

Nom : _____ Raison sociale : _____

Activité : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

Oui Non

Signature :

Directeur de la publication :

Olivier Toche

Conseiller scientifique :

Bernard Roudet

Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

Rédactrices du numéro :

Corinne Nativel

Angélica Trindade-Chadeau

Correction :

Appoline de Lassus

Mise en page :

Catherine Hossard

Impression :

Alliance-partenaires graphiques.

Pantin

ISSN : 2112-3985



Bulletin d'études et de synthèses de l'observatoire de la jeunesse